



Règlement de la 20ème Coupe des Franches-Montagnes 15 et 16 novembre 2025 - Saignelégier

Lieu	Centre de Loisirs des Franches-Montagnes
Date	Samedi 15 et dimanche 16 novembre 2025
Plan horaire	Seront disponible 10 jours avant la date du concours sur www.cp-fm.ch
Listes de départ	Toutes les listes et d'éventuelles modifications seront disponible sur le site.
Participants	Doivent être membres d'un club de patinage affilié au SIS.
Inscriptions	Seules les 220 premières inscriptions faites par le biais du club seront acceptées. A retourner jusqu'au 15 octobre 2025 Les inscriptions sont à faire sur le VVA Vous recevez un mail de confirmation de réception.
Questions	merci de téléphoner au 079 295 08 56 ou info@cp-fm.ch
Frais d'inscription	60.- pour les catégories pré-compétition 100.- pour les autres catégories à verser jusqu'au 2 novembre 2025 Banque Raiffeisen des Franches-Montagnes Centre 2350 Saignelégier Clearing 80059 no compte 51535.04 IBAN : CH66 8005 9000 0051 5350 4
Récompense	Tous les participants reçoivent une attention.
Annulation	En cas d'absence les frais d'inscription ne sont pas remboursés.
Licences/PPCs	les PPCs, en deux exemplaires, sont à déposer au bureau de calcul 1 heure avant l'heure de départ de la catégorie concernée, carte d'identité Ils peuvent également être envoyés par mail à info@cp-fm.ch
Musique	Envoyez vos musiques en fichier MP3 à : musique.cpfm2025@gmail.com Avant le 15 octobre 2025 avec la liste
Règlement	Toutes les catégories de la filière Etoile (Fer, Nickel) Toutes les catégories de la filière Suisse (programme libre uniquement) Toutes les catégories de la filière Romande Toutes les catégories de la filière Régionale



Pour les conditions techniques des catégories, consulter le document « Descriptions des différentes catégories saison 25-26 » du site patinage romand.

Répartition

Les participants des catégories avec un grand nombre d'inscriptions seront répartis informatiquement dans différentes sous-catégories.
La répartition se fait selon l'âge des participants.
Filles et garçons concourent chacun dans leurs propres catégories.

Date du dernier test

Selon les directives ARP :
Une liste nominative des membres des différentes filières est déposée sur le site www.patinageromand.ch. Cette liste est évolutive au cours de la saison, c'est-à-dire que si un enfant réussit un test SIS ou ARP, il devra concourir dans une nouvelle catégorie en fonction de sa réussite, même si l'inscription a été faite avant la réussite du test. **Changement obligatoire jusqu'à 10 jours avant la compétition.**

Ordre de départ

Le tirage au sort de l'ordre de départ est fait par le système informatique.

Jugement

Composantes et durée du programme selon nouveau règlement ISU. Jugement fermé selon le nouveau règlement ISU. Catégories SIS règlement SIS. **Catégories non-SIS avec le règlement Développement de la base.**

Musique

Transmise en MP3 avant le 15 octobre accompagnée par la fiche musique. Sera validée après confirmation de votre part au plus tard 10 jours avant la compétition.

Passage de tests ARP

Les participants pourront passer les tests 7,6,5 et 4 ARP en concours, selon les directives de l'ARP.
Le panel sera certifié par Mme Miles avant la compétition.

Pour le CPFM

Sophie Urban et Aline Guignard
Responsables de la Coupe

Le Noirmont, le 25 septembre 2025